

Circulaire de l'Education Nationale concernant la récupération des déchets et des vieilles matières.

Numéro d'inventaire : 1998.03428.6

Type de document : texte ou document administratif

Date de création : 1942

Description : Feuille pliée en deux.

Mesures : hauteur : 269 mm ; largeur : 210 mm

Notes : Document émanant du Cabinet du Ministère de l'Education Nationale, daté du 26 février 1942, et inséré dans la documentation du Secours National. Cette circulaire, destinée aux Directeurs et Directrices des Ecoles Primaires de la zone occupée, demande à ceux-ci d'inciter les élèves à participer à la récupération de déchets organisée par le Secours National. Document réalisé pour le Secrétaire d'Etat à l'Education Nationale et à la Jeunesse, par le Directeur du Cabinet, délégué du Secrétaire d'Etat dans les territoires occupés. Signature illisible.

Mots-clés : Formation de la conscience nationale et patriotique

Textes normatifs relatifs à l'enseignement en France (législation, débats, BO)

Histoire et mythologie

Filière : École primaire élémentaire

Niveau : Cours élémentaire-Cours moyen

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 1